

Le 16 avril 2013

## Appel à la vigilance des conducteurs

### Des accidents à répétition mettent en péril la vie des hommes et des femmes qui travaillent au quotidien pour améliorer l'état des routes

Sur l'axe Nord-Sud entre Poitiers et Bordeaux, six accidents ont occasionné de gros dégâts sur les véhicules d'intervention de la DIR Atlantique, durant les quatre derniers mois, heureusement sans victime.

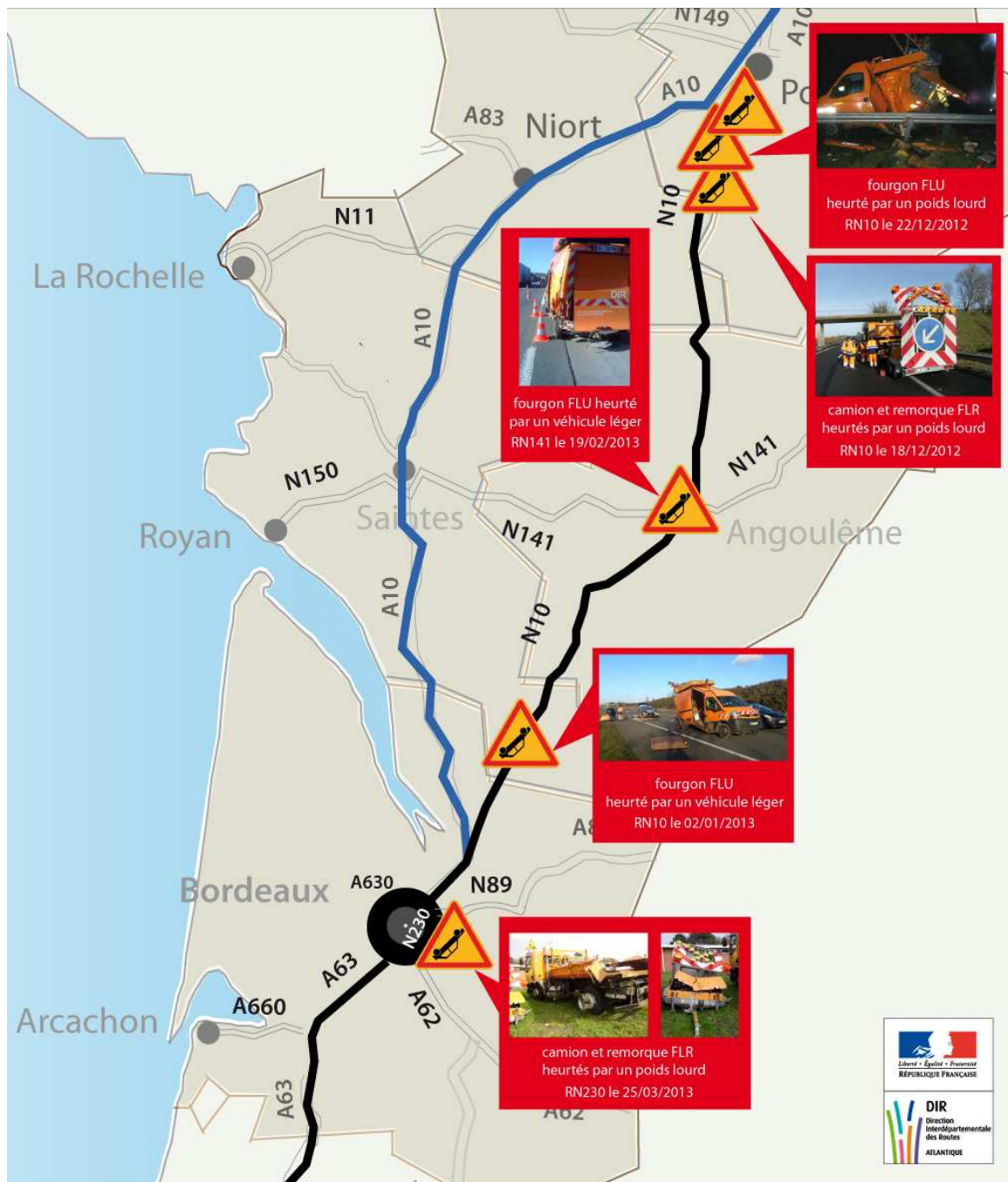
- **Le premier** : le mardi 18 décembre 2012, sur la RN10, sens Bordeaux-Poitiers, commune de Chaunay, a concerné un poids lourd qui est venu heurter la flèche lumineuse de rabattement (FLR), d'avertissement du dispositif de protection d'une entreprise travaillant en accotement.
- **Le second**, le samedi 22 décembre 2012, sur la RN10, sens Poitiers-Bordeaux, commune de Vivonne, a impliqué un poids lourd qui est venu percuter la flèche lumineuse d'urgence (FLU) d'avertissement protégeant du sur-accident un camion en cours de dépannage.
- **Le troisième** : le mercredi 2 janvier 2013, sur la RN10, sens Bordeaux-Poitiers, commune de Saint-Palais-de-Négrignac, a concerné un véhicule léger qui est venu heurter la FLU de position du dispositif de protection d'un dépanneur.
- **Le quatrième** : le mardi 19 février 2013, sur la RN141, sens Limoges-Angoulême, commune de Brie, a concerné un véhicule léger qui est venu heurter la FLU de position du dispositif de protection d'un poids lourd en panne et empiétant sur la voie de droite.
- **Le cinquième** : le mardi 26 mars 2013, sur la RN230 (rocade Est de Bordeaux), sens Bordeaux-Poitiers, commune d'Artigues-Près-Bordeaux, a concerné un poids lourd qui est venu heurter la FLR d'avertissement du dispositif de protection d'un chantier.
- **Le sixième** : le jeudi 4 avril 2013, sur la RN10, sens Bordeaux-Poitiers, commune de Croutelle, a concerné un poids lourd qui est venu toucher la FLR de position d'un chantier.

Lors de ces incidents, les agents de la DIR Atlantique ont fait preuve d'un grand professionnalisme.

Néanmoins, ces accidents alertent à nouveau sur le nécessaire respect des hommes et des femmes au travail sur la route. Chaque automobiliste, chaque chauffeur routier doit comprendre qu'ils sont très exposés et extrêmement vulnérables.

Voir ci dessous :

- la carte des accidents sur l'axe Nord-Sud
- le cadre réglementaire et technique
- les données d'accidentologie



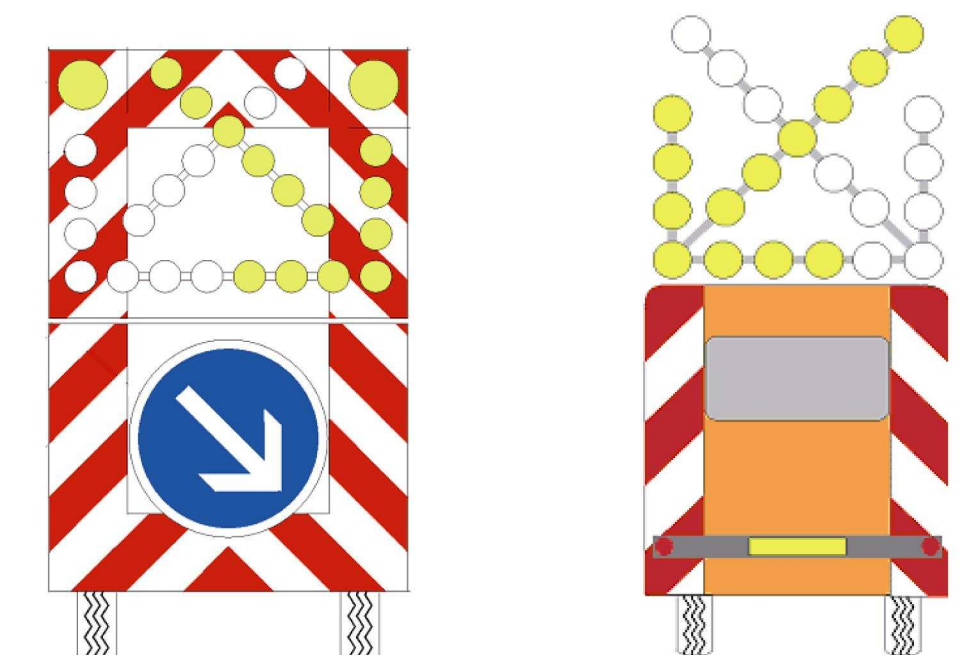
Date	Axe	Commune	Véhicule à l'origine de l'accident	Matériel impacté de la DIR Atlantique
Mardi 18/12/12	RN 10	Chaunay (86)	PL	FLR d'avertissement
Samedi 22/12/12	RN 10	Vivonne (86)	PL	FLU d'avertissement
Mercredi 02/01/13	RN 10	St Palais de Négrignac (17)	VL	FLU de position
Mardi 19/02/13	RN 141	Brie (16)	VL	FLU de position
Mardi 26/03/13	RN 230	Artigues-Près-Bordeaux (33)	PL	FLR d'avertissement
Jeudi 04/04/13	RN 10	Croutelle (86)	PL	FLR de position

## Le cadre réglementaire et technique

« Sur les routes à chaussées séparées dont la vitesse maximale autorisée est supérieure ou égale à 70 km/h, la signalisation temporaire peut être réalisée à l'aide de dispositifs tels que les flèches lumineuses de rabattement (FLR) ou d'urgence (FLU) qui comporte le signal ».

Le code de la route précise :

« le signal KR43 signifie l'obligation de se déporter vers la voie adjacente indiquée. »



**Flèche lumineuse de rabattement**  
**Flèche lumineuse d'urgence**  
portée par véhicule de signalisation  
(FLU) (FLR)

## Le comportement à adopter

- LA PRUDENCE -

A l'approche des flèches, les automobilistes doivent ralentir et augmenter leur vigilance.

Derrière les flèches, il y a :

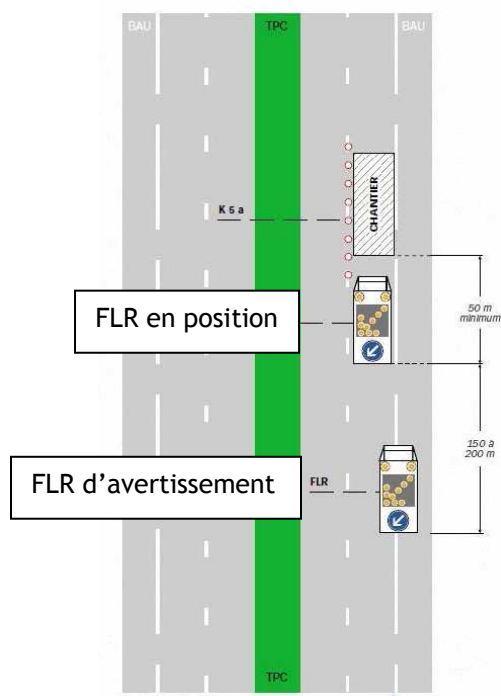
- des hommes et des femmes qui travaillent sur un chantier ou en protection d'un accident ou d'un incident sur la route,
- des hommes et des femmes à pied donc extrêmement vulnérables,

## Les données d'accidentologie

Les flèches lumineuses de rabattement (FLR) et les flèches lumineuses d'urgence (FLU) sont des dispositifs, utilisés sur routes à chaussées séparées, pour la signalisation temporaire d'événements programmés (chantiers) ou aléatoires (accidents ou incidents).

Portant sur cinq années, une étude intitulée « **Accidents avec FLR et FLU - Enquête nationale** » réalisée en 2008 par le Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE) a mis en évidence :

- **423 accidents :**
  - 342 accidents sont des accidents matériels
  - 4 accidents ont été mortels
- la part agent blessé ou tué est de 28% de la totalité des victimes (agents + usagers)
- les FLR d'avertissement sont plus souvent heurtées que les FLR en position
- les poids-lourds sont impliqués dans 43% des cas alors qu'ils ne représentent que 15% du trafic.



Schéma



Neutralisation de voie de droite par FLR – crédits CETE de l'Ouest